

Sujets à la une :

- Rapport annuel 2015-16 et rapport financier de l'UCV
- Péréquation : présentation du 21 avril à Savigny
- Le groupe de travail constructions et équipements scolaires reprendra ses travaux le 10 mai

---



ASSOCIATION

---

### Deux juristes à votre disposition

Bienvenue à Madame Isabelle Gattlen qui a rejoint le secrétariat de l'UCV depuis le mois d'avril. Notre permanence juridique est ainsi assurée en alternance par Mesdames Isabelle del Rizzo – que nous remercions d'avoir assuré seule la permanence durant les mois de février et mars – et Isabelle Gattlen. Vos questions peuvent leur être adressées par messagerie à [juristes@ucv.ch](mailto:juristes@ucv.ch) ou par téléphone au 021 557 81 38.

---

### Soirée d'information du 21 avril sur les propositions de l'UCV en matière de révision partielle de la péréquation

Vous pouvez télécharger le document présenté sur notre [site](#) (Thèmes → Economie et finances → Péréquation).

---

### Rapport annuel 2015-16 et rapport financier de l'UCV

Ils sont inclus dans la plaquette de l'assemblée des délégués du 4 juin qui vous a été adressée avec l'invitation à cette manifestation et sont aussi à votre disposition sur notre [site](#) (L'UCV → Association)

---

### Groupe thématique "communes" du Grand Conseil

Le comité et les députés se réuniront le 17 mai. L'ordre du jour sera en fonction de l'actualité : la péréquation, la LAJE, les constructions et équipements scolaires, le projet cantonal sur la santé bucco dentaire des jeunes habitants vaudois.

---

 ACTUALITES

---

### Constructions et équipements scolaires

Le groupe de travail entre partenaires canton-communes va enfin pouvoir reprendre ses travaux (séance prévue le 10 mai). L'Accord Canton - UCV validé par le Parlement ([EMPL 98](#)) prévoyait en effet que « ...les modalités de mise en œuvre des ces normes et les questions liées aux équipements scolaires seront établies par le groupe de travail canton-communes constructions scolaires. Une convention au sens de l'article 27 LEO traitera des standards en matière de constructions, d'installations et d'équipements scolaires ... » (A ce sujet, se référer à [UCV-Info 33](#) et [29](#)).

L'objectif de l'UCV est d'adapter le règlement sur les constructions et équipements scolaires et ses annexes aux surfaces et hauteur de classes négociées par l'UCV en 2013 et validées par le Grand Conseil cette même année. Surtout, il s'agit d'élaborer une convention sur l'épineuse question des équipements scolaires. Dans l'esprit d'EtaCom, les communes sont responsables des bâtiments scolaires et le canton de la pédagogie. Concrètement, les constructions scolaires doivent permettre le fonctionnement du matériel pédagogique. Pour l'UCV cela signifie : les murs, le câblage informatique, les meubles de base (tables, chaises, étagères). Les supports techniques doivent être considérés comme partie intégrante du matériel pédagogique et donc être pris en charge par l'Etat. Une fois ces contributions respectives inscrites dans la convention, l'article 27 al.1 LEO devra être interprété à la lumière de son alinéa 4 mentionnant dite convention.

---

### Projet cantonal d'aide et de soins à domicile

Ce projet a été présenté lors d'Assises organisées par le DSAS. Le plan d'action cantonal prévoit la suppression de l'AVASAD. Il fusionne les soins à domicile et les réseaux de santé. Un dispositif de santé communautaire décentralisé serait créé sous la forme de quatre institutions régionales de santé. L'économie escomptée par le Canton en lits d'hospitalisation et d'EMS serait réinvestie pour renforcer le maintien à domicile. Au vu de l'impact potentiel sur les compétences des communes et sur leur contribution financière dans ce domaine, le Comité a demandé un entretien au Chef du département, et ce avant la procédure de consultation, prévue prochainement.

---

 CONSULTATIONS

---

Les documents relatifs aux consultations sont disponibles sous la rubrique « L'UCV », sous « [Consultations](#) ».

---



## Union des Communes Vaudoises

Av. de Lavaux 35  
CP 481 1009 Pully  
T : +41 12 557 81 30  
F : +41 21 557 81 31  
[ucv@ucv.ch](mailto:ucv@ucv.ch)

**Secrétaire générale**  
Brigitte Dind  
+41 21 557 81 32  
[brigitte.dind@ucv.ch](mailto:brigitte.dind@ucv.ch)

**Conseil en stratégie et  
gestion financières  
publiques**  
Gianni Saitta  
+41 21 557 81 37  
[gianni.saitta@ucv.ch](mailto:gianni.saitta@ucv.ch)

**Service juridique**  
Isabelle del Rizzo  
Isabelle Gattlen  
+41 21 557 81 38  
[juristes@ucv.ch](mailto:juristes@ucv.ch)

